

**« Les passions et les intérêts à l'épreuve des romans
français du dix-huitième siècle »**

Auteur

Jean-Daniel Boyer

Document de Travail n° 2025 – 30

Août 2025

Bureau d'Économie
Théorique et Appliquée
BETA

<https://www.beta-economics.fr/>

Contact :
jaoulgrammare@beta-cnrs.unistra.fr

Les passions et les intérêts à l'épreuve des romans français du dix-huitième siècle

Jean Daniel BOYER

Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles (LinCs), BETA, Université de Strasbourg
boyer@unistra.fr

Résumé

Dans *Les passions et les intérêts* (1977), Albert Hirschman entend montrer que l'affirmation de l'esprit du capitalisme a été la conséquence d'une progressive transformation culturelle contribuant, dans l'Europe moderne, à atténuer les passions individuelles et à faire de l'intérêt le motif essentiel des actions humaines. En l'absence d'enquêtes sur les mœurs, nous nous proposons de tester ses conclusions en examinant les motivations des protagonistes des romans français du dix-huitième siècle. Nous montrons que la thèse d'Hirschman est invalidée : la recherche du gain pécuniaire est absente des romans. Quand il est – très rarement – utilisé, le terme « intérêt » a en outre une acception extrêmement polysémique. Dans les romans du dix-huitième siècle, les passions se présentent comme la détermination essentielle des protagonistes. La question de la puissance de leur manifestation et de leur (im)possible régulation constitue l'enjeu de la trame romanesque.

Mots-clés : intérêt, gain pécuniaire, Hirschman, passions, romans.

Abstract

In *The passions and the interests* (1977), Albert Hirschman shows that the affirmation of the spirit of capitalism was the consequence of a gradual cultural transformation in modern Europe, which contributed to attenuate individual passions and make interest the essential motive for human actions. In the absence of surveys on morals, we question his conclusions by examining the motivations of the protagonists in eighteenth-century French novels. We show that Hirschman's thesis is invalidated: the search for pecuniary gain is absent from the novels. When it is – very rarely – used the term 'interest' has an extremely polysemous meaning. In eighteenth-century novels, the passions are the essential determination of the protagonists. The question of the power of their manifestation and their (im)possible regulation is what is at stake in the novels.

Keywords: interest, pecuniary gain, Hirschman, passions, novels.

JEL Codes : A12, A13, A14.

Les passions et les intérêts à l'épreuve des romans français du dix-huitième siècle

1. Introduction : Revisiter *Les passions et les intérêts* à l'aune des romans du dix-huitième siècle

Dans *Les passions et les intérêts* (1977), Albert Hirschman défend, contre les thèses de Max Weber ou de Karl Marx, une interprétation « endogène » de la naissance de l'esprit capitaliste. Selon lui, « le monde nouveau procède[rait] bien plus directement de l'ancien qu'on a coutume de le penser » (1977 Avant-propos : 8-9). Hirschman soutient ainsi que « l'expansion du commerce et de l'industrie, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, a été favorablement accueillie ainsi que soutenue non par certains groupes marginaux ou par une idéologie rebelle, mais par un courant d'opinion qui s'est développé au sein même de l'appareil du pouvoir et de l'«*establishment*» de l'époque en réponse aux problèmes qu'affrontaient le prince et surtout ses conseillers et d'autres notables intéressés » (1977 : 116). L'affirmation de l'esprit capitaliste aurait été la conséquence d'une mutation culturelle, d'une « longue transformation », d'une « transition idéologique » portées par la classe dirigeante. Elle se serait imposée suite à la lente diffusion des motifs de l'intérêt, considérés comme étant bien plus à mêmes que la gloire, l'honneur ou la contrainte de canaliser les passions et de participer efficacement au gouvernement des hommes et à la conservation de l'État (1977, Première partie). D'abord mobilisés pour appréhender les rapports politiques, interétatiques et géostratégiques, les intérêts auraient vu leur signification se transformer pour se réduire progressivement à la recherche du gain pécuniaire et prendre la dénomination singulière d'intérêt. Moralement légitimée, la poursuite de l'intérêt personnel aurait permis de réguler efficacement les passions et de participer au processus d'expansion économique.

Pour Hirschman, cette transformation culturelle se serait réalisée après trois moments se recoupant partiellement.

Elle aurait d'abord pris corps dans la sphère politique. Là, sous l'influence de la pensée de Machiavel, une nouvelle grammaire du gouvernement se serait progressivement diffusée et imposée en France et en Angleterre à partir du seizième siècle. Fondée sur la prise en considération des intérêts du Prince et des rapports de forces entre États ou entre factions, cette nouvelle stratégie politique aurait d'une part cherché à prévenir les éventuelles menaces, externes et internes, susceptibles de menacer la conservation de l'État. Elle aurait d'autre part envisagé les moyens permettant d'affirmer la puissance étatique que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur d'un territoire (Hirschman 1977 : 16¹). L'affirmation du paradigme de la raison d'État aurait dès lors supposé d'évaluer les intérêts c'est-à-dire d'estimer les vellétés et les forces en présence afin d'anticiper les éventuels conflits, de prévoir leurs possibles issues et de nouer des alliances stratégiques pour prévenir ou remporter les guerres et garantir ainsi la perpétuation et la puissance de l'État.

Cette grammaire des intérêts et des rapports de forces aurait ensuite été transposée à la sphère morale. Pour réguler les irrépressibles passions et parvenir à annihiler leurs potentielles forces destructrices, leur mise en rapport aurait été promue par les moralistes afin de les contrebalancer, de les atténuer et de garantir ainsi l'ordre social et l'utilité publique (Hirschman 1977 : 16-32). À ces premières conceptions morales tendant à valoriser les passions compensatrices aurait progressivement succédé une autre. Fondée, cette fois, sur la passion compensatrice, elle aurait consisté à valoriser la passion jugée à la fois la plus intense et la plus inoffensive socialement.

¹ Ainsi, selon Hirschman, « L'histoire de cette mutation commence, certes, à l'époque de la Renaissance, mais non par l'apparition d'une nouvelle morale, c'est-à-dire de nouvelles règles de comportement pour l'*individu*. Elle remonte au contraire (...) à un renouveau de la théorie de l'*État*, à la tentative d'améliorer l'art de gouverner dans le cadre de l'ordre établi » (1977: 12).

Pour ces raisons, la cupidité et la recherche du gain pécuniaire auraient progressivement été tolérées et légitimées. Étant considérées comme susceptibles de dompter les autres passions, elles se seraient imposées et auraient donné naissance à un cadre normatif nouveau (Hirschman 1977 : 18-64). Enfin, après avoir été rendue synonyme de recherche du gain pécuniaire, la poursuite des intérêts privés aurait été pensée comme étant la seule susceptible de concourir à l'intérêt général justifiant par là-même le libéralisme économique.

Hirschman suppose qu'à la fin du dix-huitième siècle, la mutation culturelle est achevée. Il conclut en effet, qu'au cours du dix-huitième siècle, on en serait « venu pour toutes sortes de raisons, à une large approbation de la volonté d'enrichissement ainsi que des activités qui en témoignent telles que commerce, banque et bientôt manufacture » (1977 : 16). Des considérations politiques et morales nouvelles auraient ainsi contribué à « considérer comme honorables des activités lucratives telles que le commerce et la banque, alors même qu'elles avaient été réprochées et honnies durant des siècles, parce qu'on y voyait l'incarnation de la cupidité, de l'amour du gain et de l'avarice » (1977 : 13).

Pour établir sa thèse, Hirschman se fonde sur trois types de sources.

Il emprunte à l'histoire des idées politiques, aux écrits de Gunn (1968, 1969) de Raab (1964) ou de Pocock (1975) qui se proposaient de retracer la réception de l'œuvre de Machiavel en Angleterre. À partir de ces sources secondaires, Hirschman établit que les discours politiques avaient progressivement été imprégnés par la logique de l'intérêt, entendu alors dans un sens large, synonyme de recherche d'avantages dans un contexte de rapports de force intra et interétatiques. Ceci aurait contribué à imposer une nouvelle grille de lecture des problématiques politiques fondée sur l'appréciation des intérêts et des forces en présence.

La thèse d'Hirschman s'en remet également à la littérature et aux travaux de Paul Bénichou (1948) qui percevait, à la lecture des tragédies classiques françaises, une progressive déconsidération de la gloire et de l'honneur à la fin du dix-septième siècle. Bénichou est cité trois fois dans la première partie de l'ouvrage intitulée « la grandeur et la décadence de l'idée de gloire » (Hirschman 1977, I, 1). Hirschman se réfère également à Cervantès, Corneille ou Dante et se sert ainsi des écrits littéraires pour déceler les indices de transformations culturelles.

Enfin, pour rendre compte de la progressive diffusion des motifs de l'intérêt et de la progressive acceptation de la recherche du gain pécuniaire, Hirschman se réfère aux écrits de certains philosophes moraux et politiques hollandais, français et anglais des dix-septième et dix-huitième siècle en débordant parfois jusqu'au dix-neuvième siècle. Il alterne ainsi les citations d'auteurs de nationalités ou de périodes différentes : Spinoza ou Mandeville pour les Provinces-Unies ; La Rochefoucauld, Helvétius, Montesquieu, Vauvenargues, d'Holbach ou Montesquieu pour la France ; Hobbes, Mandeville, Hume, Steuart ou Smith pour la Grande-Bretagne. À ces mentions s'ajoutent des références à Hegel, Erder, Vico, Hamilton. Elles donnent un sentiment d'impressionnisme qui pourrait se justifier si la thèse d'Hirschman avait été précédemment attestée ; moins quand elle apparaît comme une intuition ou une hypothèse.

En l'absence d'enquêtes générales sur les mœurs, seules des sources indirectes permettent d'évaluer la thèse d'Hirschman. Dans notre présente contribution, nous souhaiterions nous en remettre à l'une des sources qu'il mobilise : la littérature, et en nous demandant dans quelle mesure les motifs de l'action des héros romanesques pourraient témoigner de la mutation culturelle qu'il décrivait.

Nous faisons l'hypothèse que si la thèse d'Hirschman était fondée, les romans, au même titre que les écrits philosophiques, devaient témoigner de la transformation des motifs de l'action. Ils auraient ainsi dû s'imprégner d'une mentalité économique nouvelle fondée sur la recherche du gain pécuniaire et de l'amélioration matérielle de son sort. Genre bourgeois par excellence, se présentant comme autant d'études de mœurs (Laclos 1782 : 275), les romans auraient ainsi pu

témoigner de l'affirmation d'une culture nouvelle rendant honorables les activités lucratives. Au cours du dix-huitième siècle, les romans révéleraient alors l'affirmation d'une culture singulière et bourgeoise qui a la particularité de ne pas se dire (Maza 2005 : 62). En outre, et par un effet de symétrie, les romans auraient également pu contribuer à la diffusion des motifs de l'intérêt et à la légitimation de la recherche du gain. En transposant la perspective d'Arnaud Orain (2018) qui avait montré que le système de Law avait été soutenu par une intense propagande faite de récits, d'utopies coloniales et de contes merveilleux, nous nous demanderons si l'utopie négociante qui s'affirmait en France particulièrement dans les années 1750 et qui cherchait à mettre à l'honneur les négociants et la recherche du gain pécuniaire (Boyer 2022, 2023 ; Charles, Lefebvre, Théré 2011) avait pu trouver un écho dans les romans.

Pour résumer, nos hypothèses peuvent s'énoncer comme suit :

1. Les romans du dix-huitième siècle ont participé à la progressive valorisation du motif de l'intérêt conçu comme recherche du gain pécuniaire.
2. Dans les romans, l'intérêt a progressivement été présenté comme une force efficace régulant les passions.
3. Il a progressivement concurrencé la gloire, les vertus et l'honneur.
4. Les romans ont participé à la diffusion d'une conception mécaniste des intérêts privés et du bien commun portée par les promoteurs d'une utopie négociante et de la liberté de commerce selon laquelle la recherche du gain pécuniaire concourrait à l'intérêt général, au bonheur du héros comme à celui du plus grand nombre. Dans les romans, la recherche du gain pécuniaire ainsi considérée comme un vecteur de l'harmonie sociale et de la paix.

Si ces hypothèses étaient établies, l'affirmation endogène de la culture bourgeoise et négociante au cours du dix-huitième siècle permettrait de confirmer les thèses d'Hirschman et de les relier éventuellement à celles de Marx, tout en offrant une interprétation alternative à la thèse de Max Weber quant à l'origine du capitalisme.

Après une section méthodologique (2), nous montrons que l'intérêt, entendu comme recherche du gain pécuniaire ne constitue pas le motif essentiel de l'action des protagonistes des romans du dix-huitième siècle. Même si son sens reste, comme dans le langage de l'époque, extrêmement imprécis et fluctuant, il renvoie très rarement au gain pécuniaire (3). Au contraire, les intérêts sont submergés par les passions amoureuses et sexuelles (4) posant la question de leur (im)possible régulation. Cette problématique fait naître un machiavélisme nouveau, celui de la raison amoureuse, qui sert de toile de fond aux romans libertins (5). Aucune de nos hypothèses n'étant confirmée, nous concluons en soulignant que la thèse d'Hirschman est invalidée au moins temporellement pour le dix-huitième siècle français et ses romans.

2. Méthodologie

2.1. Étudier l'évolution de la place de l'intérêt dans les romans du dix-huitième siècle

Pour apprécier nos différentes hypothèses, nous nous proposons d'étudier l'emploi du terme « intérêt », utilisé au singulier et au pluriel, dans les romans du dix-huitième siècle. Nous choisissons une période chronologique s'étendant de la mort de Louis XIV (1715) à la Révolution française (1789). Cette période correspond à un moment de relative croissance économique, de stabilité politique, d'affirmation de la puissance commerciale française, du négoce et de la culture négociante. Ce choix permet également d'apprécier l'éventuelle mutation culturelle et l'affirmation

d'une pensée bourgeoise qui, dans la perspective de Marx, aurait pu expliquer la Révolution française.

Dans la perspective de Bouveresse (2008) et de Pignol (2023 : 10-12), nous considérons la littérature comme révélatrice, voire comme possible initiatrice, de transformations culturelles.

Notre étude est sensible à deux dimensions. La première a trait au rôle que les romanciers attribuent à la recherche du gain pécuniaire ainsi qu'à leurs conceptions relatives à sa contribution supposée à la régulation des activités humaines. La seconde est attentive au sens que les romanciers donnent à ce terme et à l'éventuelle transformation de son acception au cours du siècle afin de compléter ce qui nous semble être une faiblesse de l'analyse d'Hirschman (Voir Introduction).

2.2. Établissement du corpus

Pour évaluer à la fois les acceptions du terme intérêt et les possibles évolutions de son sens dans les romans du dix-huitième siècle, nous avons souhaité nous référer aux romans français les plus diffusés, écrits entre 1715 et 1789, en en proposant un échantillon.

Le critère de la diffusion pose d'emblée plusieurs problèmes : celui de la connaissance de leur tirage, celui de la disjonction entre le nombre de tirage et le nombre de lecteurs, celui de la date de parution, puisque, toutes choses égales par ailleurs, un ouvrage paru en début de période aura eu plus d'éditions en 1789 qu'un autre paru en fin de période. Par ailleurs, les romans les plus lus sur la période ont pu aussi être écrits avant 1715 (pensons au *Télémaque* de Fénelon publié en 1699, à *La princesse de Clèves* de Madame de la Fayette paru en 1678, ou au *Roman de la rose* de Guillaume de Lorris et Jean de Meun datant du treizième siècle). Si nos hypothèses sont fondées, la lecture de romans plus anciens aurait néanmoins contribué à diffuser et à valoriser une morale et des motifs de l'action distincts de l'intérêt et opposés à la recherche du gain pécuniaire. Les modèles normatifs qu'ils véhiculaient valoriseraient davantage les motifs de la gloire, de l'honneur ou des vertus morales expliquant que nous ne les étudierons pas.

L'étude des romans pose également la question de leur diffusion et des caractères de leur lectorat. Le marquis de Rosemont, personnage de *L'homme de qualité* de l'abbé Prévost avoue n'avoir jamais lu de romans « si ce n'est les deux qu'il avait achetés à Bordeaux, c'est-à-dire *Télémaque* et la *Princesse de Clèves* » (1731 : 104). Au contraire, dans *Les malheurs de l'amour*, Pauline, fille d'un riche financier, « dévorai[t] » les romans : « Un fonds de tendresse et de sensibilité que la nature a[vait] mis dans [s]on cœur, [lui] donnoit alors des plaisirs sans mélange » (1747 : 16). Si la lecture des romans était bien genrée et socialement déterminée, la promotion des motifs de l'intérêt affecterait davantage un public féminin lettré et socialement privilégié. Nous n'aurions pas d'indice de l'éventuelle diffusion des motifs de l'intérêt auprès d'une population moins aisée et populaire.

Enfin, en choisissant des romans français, nous ne tenons pas compte des traductions de romans étrangers et de l'emploi du terme intérêt comme de la diffusion d'une nouvelle morale ou d'une éventuelle nouvelle acception du terme qu'ils auraient pu promouvoir. La transposition de la présente étude à ce type de source et notamment aux traductions de romans anglais – comme *Paméla* (1740) et *Clarisse Harlowe* (1748) de Richardson ou *Tom Jones* (1749) de Fielding – pourrait permettre d'étudier le sens du terme « intérêt » et d'interroger ses évolutions à travers les traductions afin d'évaluer l'éventuelle influence de la littérature étrangère sur l'évolution du sens du mot « intérêt » en France. Pour l'heure, nous la mettons de côté.

Notre corpus de textes a été établi à partir de l'étude de Daniel Mornet (1910) relative aux bibliothèques privées (1750-1780). Outre ceux soulevés préalablement, elle pose néanmoins deux problèmes. Le premier a trait au genre du roman qui n'est pas encore stabilisé au regard des conventions littéraires. *Jacques le fataliste* en témoigne, tout comme *Le hasard du coin du feu* dont la forme pourrait renvoyer à une pièce théâtrale ; au roman dialogué. Nous avons donc pris le parti d'y associer aussi les lettres d'autant que certains romans à succès comme la *Nouvelle Héloïse* ou les *Liaisons dangereuses* sont composés d'une correspondance fictive entre les protagonistes du roman.

Le second pose la question du choix des romans de la dernière décennie de notre période chronologique. Celle-ci n'est pas couverte par l'étude de Mornet. Nous avons opté pour les ouvrages considérés *a posteriori* comme les plus reconnus. Nous avons par ailleurs sélectionné deux à trois ouvrages par décennies pour déceler une éventuelle évolution des mentions et des acceptions du terme intérêt. Comme les « œuvres » de Voltaire constituent une référence fréquente dans les bibliothèques privées, nous avons pris le parti d'étudier quatre ouvrages de l'auteur écrits sur une période de 30 ans.

Corpus

- 1721, *Les Lettres persanes*, Montesquieu
- 1728-1741 : *La Vie de Marianne ou les aventures de Madame la comtesse de ****, Marivaux
- 1728 : *Mémoire d'un homme de qualité*, abbé Prévost
- 1731 : *Manon Lescaut*, abbé Prévost
- 1734-1735 : *Le Paysan parvenu*, Marivaux
- 1734 : *Lettres philosophiques ou Lettres anglaises*, Voltaire
- 1741 : *Les Confessions du comte de ****, Charles Pinot Duclos
- 1747 : *Lettres d'une Péruvienne*, Françoise de Graffigny
- 1747 : *Zadig*, Voltaire
- 1747 : *Les malheurs de l'amour*, Claudine Guérin de Tencin
- 1754 : *Mirza et Fatmé, Conte indien, traduit de l'arabe*, Bernard-Joseph Saurin
- 1754 : *Les Heureux Orphelins : Histoire imitée de L'Anglois*, Claude-Prosper Jolyot de Crébillon
- 1759 : *Candide*, Voltaire
- 1761 : *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Jean-Jacques Rousseau
- 1764 : *Le Hasard du coin du feu*, Claude-Prosper Jolyot de Crébillon
- 1767 : *Bélisaire*, Marmontel.
- 1767 : *L'Ingénu*, Voltaire
- 1772 : *Le Diable amoureux*, Jacques Cazotte
- 1778 : *Jacques le fataliste*, Denis Diderot
- 1782 : *Les liaisons dangereuses*, Choderlos de Laclos
- 1788 : *Paul et Virginie*, Jacques Bernardin Henri de Saint-Pierre

2.3 Méthodes d'analyse :

À partir de ces ouvrages, nous avons cherché à repérer le sens donné au terme intérêt en le réinscrivant dans la trame narrative du roman. En cela, nous avons fait l'expérience du lecteur à ceci près qu'elle est réalisée avec près de trois siècles de décalage. Même en reprenant la posture méthodologique de Weber (1921 : 29) selon laquelle il n'est « nul besoin d'être César, pour comprendre César », il n'en demeure pas moins que les différences de conditions de vie, de culture comme les évolutions de la langue, de la sensibilité ou des thématiques nous interdisent de supposer que notre expérience de lecture est tout à fait similaire à celle du lecteur du dix-huitième siècle. L'approche compréhensive, permet néanmoins de reconstruire le sens donné au terme intérêt, ou *a minima* d'en approximer l'acception afin d'évaluer l'importance de ce motif en le rapportant aux textes.

En nous proposant de déceler les occurrences de l'intérêt et du gain pécuniaire dans les romans du dix-huitième siècle les plus édités, nous adoptons une perspective dissimilaire de celle suivie par Magnot-Ogilvy (2020) qui sélectionnait davantage ses sources à partir des considérations ou des conceptions économiques qui s'y trouvaient.

3. L'intérêt : un terme invisible et polysémique

La première conclusion de nos lectures est triple. 1. L'intérêt entendu comme la recherche du gain pécuniaire est très rarement évoqué dans les romans. En outre, quand il l'est, c'est pour

dénoncer une telle inclination. 2. Le terme intérêt conserve un sens extrêmement polysémique. Ses acceptions se rapportent très rarement au sens que nous lui attribuons aujourd'hui. 3. Le ressort des romans comme le motif des actions de leurs protagonistes ne consiste pas dans l'intérêt, présenté comme un motif faible et changeant. Il consiste dans les passions dont la puissante intensité submergerait les vertus, la raison et l'honneur et, qui plus est, les intérêts pécuniaires. Les passions détermineraient les hommes et les femmes ainsi que leur destinée.

3.1. L'invisible et déprécié intérêt

Dans les romans du dix-huitième siècle, le terme « intérêt » qu'il soit employé au singulier ou au pluriel, est peu utilisé (Voir notre tableau ci-dessous). Par ailleurs, il ne se rapporte qu'extrêmement rarement au gain pécuniaire.

Quand l'intérêt est associé au gain pécuniaire, c'est généralement pour dénoncer ce motif des actions humaines. Il en est ainsi des *Lettres d'une péruvienne* dans lesquelles Françoise de Graffigny condamne les conquistadors espagnols décrits comme intéressés et avides, coupables pour ces raisons d'ethnocide envers le peuple incas (1747 :149, 240). On retrouve cette condamnation du gain chez Marmontel (1767 : 6) qui, par la voix de Bélisaire, rappelle aux chefs de troupes qui lui offraient l'hospitalité que « Quiconque s'attend à un salaire est esclave : la grandeur du prix n'y fait rien ; et l'ame qui s'apprécie un talent est aussi vénale que celle qui se donne pour une obole ». Le désintéressement de Bélisaire est ainsi mis à l'honneur par contraste avec la description de l'inhumain et avare Bessas. Montesquieu critique explicitement la recherche de l'intérêt particulier promu par le peuple Troglodyte. Il renvoie cette motivation au « naturel sauvage » de ses membres. Après avoir convenu que chacun « veilleroit uniquement à ses intérêts, sans consulter ceux des autres » (1721, Lettre XI), « les Troglodytes périrent par leur méchanceté même, et furent les victimes de leurs propres injustices » (Lettre XII). Montesquieu laisse ainsi entrevoir que la poursuite de l'intérêt égoïste ne peut nullement concourir à l'intérêt général. Il engendre au contraire la ruine de tous et de chacun (Lettre XII). Rousseau, critiquant les us de la société parisienne le rejoint sur ce point (1761 : 183). Il relie l'intérêt à l'avarice (1761 : 394). Dans *l'Ingénu* de Voltaire, une occurrence du terme « intérêts » est implicitement ramenée à la recherche du gain pécuniaire non sans poser la question de savoir « Comment se trouve-t-il tant d'hommes qui, pour si peu d'argent, se font les persécuteurs, les satellites, les bourreaux des autres hommes ? » (Voltaire 1767 : 81). La recherche des richesses personnelles est ainsi condamnée.

Par contraste, le souci premier de l'intérêt commun et du devenir de la communauté est renvoyé aux vertus, à la justice, à la concorde, à l'amitié, à la vie « heureuse et tranquille » (Montesquieu 1721 Lettre XII). Dans *Bélisaire*, Marmontel (1767 : 3-5) en arrive à la même conclusion que Montesquieu. Il condamne « l'amour propre et l'intérêt » (1767 : 208), valorise l'amour de la gloire et de la vertu. Au contraire, la cupidité est à l'origine de tous les vices (Marmontel 1767 : 179). « Ainsi toute la masse des mœurs est corrompue par l'amour des richesses » (*Ibid* : 180). La calamité générale advient quand on ne pense qu'à soi. L'avènement du bien public, présenté comme la finalité suprême, suppose de renoncer à ses désirs de richesses.

Quand l'intérêt est rapporté au gain pécuniaire, c'est aussi le plus souvent pour constater la faiblesse de ce motif de l'action humaine. Il en est ainsi de Jacques, *Paysan parvenu* de Marivaux, dont le « cœur a des intérêts plus pressants que ceux de [s]a fortune » (1734-1735 : 588). Même Manon Lescaut n'a pas d'attachement pour le gain ou pour l'argent en lui-même. Certes, « elle ne pouvait être tranquille un moment avec la crainte d'en manquer. [Mais, en réalité] C'était du plaisir et des passe-temps qu'il lui fallait. Elle n'eût jamais voulu toucher un sou, si l'on pouvait se divertir sans qu'il en coûte » (Prévost 1731 : 76). Outre sa faible intensité contrastant avec la puissance des plaisirs ou même des habitudes, Saurin met également en cause le caractère changeant et imprévisible de l'intérêt (Saurin 1754 : 283-284).

Une très singulière mention de l'intérêt transposée aux comportements humains renvoie à son sens financier². Elle est évoquée de manière ironique dans les *Liaisons dangereuses* de Laclos. L'activité commerciale ou économique reste ainsi peu évoquée. Quand elle l'est, et sans que ne soit pour autant utilisé le terme intérêt, la recherche du gain pécuniaire est condamnée. Par contraste, Rousseau par la voix de sa nouvelle Héloïse, valorise le modèle de *l'oïkos* autosuffisant, limitant l'utilisation des espèces monétaires. Ce même *oïkos* est mis à l'honneur par Marmontel, qui l'oppose au luxe des palais impériaux (1767 : 50). « La plus sûre façon de réprimer les vices, c'est de restreindre les besoins » (*Ibid.* : 186) et de privilégier un mode de vie frugal et autarcique. Dans l'Eldorado que visite Candide, les métaux précieux ne sont que des cailloux de mauvais chemin et les espèces métalliques ne valent rien (1759 ch. 17-18). L'Eldorado est entouré de « rochers inabordables et de précipices », abrité par ce fait « de la rapacité des nations de l'Europe, qui ont une fureur inconcevable pour les cailloux et pour la fange de notre terre, et qui pour en avoir nous tueraient tous jusqu'au dernier ». Prenant exemple sur un bon vieillard qu'ils croisent à la fin de leurs aventures, Candide et ses acolytes concluent qu'il faut cultiver notre jardin (1759, conclusion). Paul et Virginie vivent heureux dans un cadre insulaire et autarcique à la végétation luxuriante avant que Virginie ne soit envoyée en France dans l'espoir qu'entretient sa mère qu'elle n'y retrouve son rang social et l'héritage de sa tante qui causeront finalement sa perte. Préserver le cadre familial ou communautaire du déferlement des intérêts et de l'amour du gain constitue l'une des morales des romans.

Dans *Zadig*, la recherche du gain pécuniaire constitue l'un des traits de caractères du Brigand (1749, ch. 13). Que ce soit dans *La vie de Marianne* ou dans *Le Paysan parvenu* de Marivaux, les activités de marchandage sont dépréciées (1734 : 267). La recherche du gain par ce biais est renvoyée à la mesquinerie, à la fourberie, non sans évoquer d'ailleurs la figure du marchand juif (Voltaire 1759, ch. 27) ou être reliée au manque de vertu (Marivaux 1728 : 202), quand ce n'est pas aux réseaux de prostitution (Crébillon 1754 : 250). Le commerce est quelque fois aussi relié à la traite des femmes ou à l'esclavage (Voltaire 1759 : ch. 12). La persuasion d'autrui par l'argent ainsi que la capacité à déterminer ses comportements par ce moyen est condamnée et ramenée aux vices (et implicitement à la prostitution). Elle est contraire aux vertus, à l'honneur. Lord Chester qui croit pouvoir tout acheter est ainsi moralement condamné (Crébillon 1754 : 80-85, 97).

Certes, le commerce peut rassembler les hommes lors des foires, mais il est également le moment où s'exposent les différences culturelles, non sans générer de potentielles tensions dont témoigne le chapitre « Le Souper » dans *Zadig* (Voltaire 1754, XI). Seule la finance semble être tolérée, mais le gain n'y est qu'un motif secondaire. C'est davantage la capacité qu'elle permet d'accéder à des places honorifiques qui semble justifier cette exception. Les richesses qu'elle procure sont au contraire dénoncées (Tencin 1747 : I, 1-2) et considérées comme vaines (Tencin, 1747 : I, 54).

Finalement, quand il n'est pas déprécié, le gain économique n'est pas même réduit au rang des moyens déployés pour réaliser des fins supérieures. Il est effacé, oublié, nié.

3.2. La polysémie des intérêts

Dans les romans du dix-huitième siècle, l'intérêt n'a pas encore l'acception que nous lui connaissons aujourd'hui. Le terme reste extrêmement polysémique ; son sens très variable. Sa signification, très générale est souvent fort imprécise. Très souvent, le texte contribue à en façonner le sens (qui parfois reste néanmoins imprécis, flottant, énigmatique).

² Dans la lettre LVII du Vicomte de Valmont à la Marquise de Merteuil, Valmont écrit « Cela me fait songer que vous m'avez promis une infidélité en ma faveur, j'en ai votre promesse par écrit et je ne veux pas en faire un billet de la Châtre. Je conviens que l'échéance n'est pas encore arrivée, mais il seroit généreux à vous de ne pas l'attendre ; et de mon côté, je vous tiendrois compte des intérêts. Qu'en dites-vous, ma belle amie ? » (Laclos 1782 : I, 182).

L'intérêt fait d'abord référence à ce qui importe au sujet (Montesquieu 1721, Lettre 50 ; Voltaire 1759, ch. 22), à ce qui suscite son attention (Saurin 1754 268, Diderot 106, 297). Il couvre ainsi un large spectre de dispositions individuelles.

Il renvoie à la considération voire à la vénération d'une chose (Saint-Pierre 1788 : 109), à la prise en considération d'une situation (Prévost 1731 : 111), au souci, à l'attention et à la prise en considération d'autrui et de sa situation (Crébillon 1754 : 66, 131). Cette considération va de l'intérêt porté aux enfants (Crébillon 1754 : 8, Graffigny 1747 : 196, Saint-Pierre 1788 : 1, 12), jusqu'à l'attachement à une personne et à sa situation, à l'attrait qu'elle suscite (Saint Pierre 1788 : 24) pour déborder sur l'élan amoureux (Graffigny 1747 : 125, 174,181) voire sur les passions sexuelles (Crébillon 1754 : 261). Les intérêts agréables renvoient ainsi aux plaisirs charnels (Crébillon 1754 : 402). Tels sont les intérêts de l'amour ; « les intérêts du cœur » (Crébillon 1764 : 90). L'emploi du terme peut aussi suggérer une certaine fascination couplée à un désir de possession. Décrivant une belle colombe, rappelant à Mirza la figure de Fatmé, sa bien-aimée, Saurin écrit ainsi qu'« elle avoit sur-tout les plus beaux yeux du monde & le regard si touchant, qu'on ne pouvoit la voir sans intérêt » (1754 : 268).

Dans certains cas, l'intérêt renvoie à l'empathie (Crébillon 1754 278, 383, 412), acception que l'on retrouve indirectement dans des expressions telles que « Le seul qui se fût intéressé à mon malheur et à mon état » (Crébillon 218). Intéresser autrui revient ainsi à susciter sa compassion, son attention ou son amour (Crébillon 1754 : 152, 153, 154). « Prendre intérêt » (Diderot : 221) est synonyme de s'attacher ou de s'engager. « Mettre dans ses intérêts » revient à mettre autrui dans la confiance (Saurin 1754 : 195) à le persuader (Voltaire 1734 : 14, Prévost 1733 : II, 7) ou à le mettre de son côté (Duclos 1741 : 110, Tencin 1747 : 91). Dans certains cas, il peut également suggérer la prise de parti en faveur de quelqu'un (Saurin 1754 : 291).

Dans cette perspective, l'intérêt renvoie également à la curiosité (Prévost 1731 : 48), à l'enthousiasme voire à l'emportement. Il en est ainsi de Madame de Suffolk qui craignait de « parler avec trop d'intérêt et de feu d'un homme de qui [elle se sentait] si occupée » (Crébillon 1754 : 132).

L'intérêt renvoie ensuite à l'avantage individuel sans qu'il ne soit pour autant toujours relié à un avantage pécuniaire (Montesquieu 1721, Lettre 67, 83, 106, Graffigny 1747 : 197, 270, Saurin 1754 : 40, 69, Prévost 1733 II : 94). L'énonciation est alors le plus souvent dépréciative. Dans certains cas, il fait référence au nécessaire, à la subsistance (Saint-Pierre 1788 : 12). Si le terme renvoie de manière très générale à l'avantage individuel ou collectif, il désigne également le but ou la destinée communs (Saint-Pierre 1788 : 16), le sort individuel (Prévost 1733 II 102) voire le bien-être (Prévost 1731 : 71). Le fait de prendre intérêt renvoie aussi à un engagement, à une participation ; parfois à une prise de participation dans une compagnie (Marivaux 1734-1735 596, 599), dans une affaire (Diderot 395) ou aux efforts déployés pour accéder à une position sociale valorisée. Il en est par exemple ainsi des intrigues nécessaires pour entrer à l'Académie française (Voltaire 1734 : 119). L'intérêt relève alors de la stratégie raisonnée (Voltaire, 1734 : 34). Tel est aussi le sens que lui donne Voltaire quand il évoque le pari pascalien (1734 : II, 9-10). On retrouve cette acception dans l'union formé par intérêt (Graffigny 1747 : 270) ou dans l'idée d'intérêts partisans ; l'intérêt étant alors relié à l'esprit de parti (Crébillon 1754 : 234).

L'utilisation du terme au pluriel contribue à en brouiller partiellement le sens. Il renvoie ainsi à des motivations tout aussi diverses qu'imprécises. Tel est le cas des intérêts individuels qui recourent l'ensemble du spectre des motivations du protagoniste. Les intérêts des peuples (Saurin 1754 : 151-152), les intérêts de la nation (Voltaire 1734, 102), les intérêts politiques des Princes (Montesquieu 1721, Lettres 31, 51, 85, 89, 94, Saurin 1754 : 151-152, 288, Voltaire 1767 : 39) renvoient davantage au souci de la conservation de l'État ; dans certains cas à de celui de la préservation de la paix (Saurin 1754 : 289). Les intérêts conservent alors le sens que décelait Hirschman dans le premier moment de la transformation culturelle qu'il décrivait (Voir Introduction).

Dans ce même registre, et de manière assez symptomatique, Voltaire ne mentionne pas l'intérêt dans les *Lettres sur le commerce* de ses *Lettres philosophiques*. Le terme apparaît au contraire dans la *Lettre sur l'insertion* [c'est-à-dire sur l'inoculation] *de la petite vérole*. L'inoculation aurait ainsi été initialement pratiquée en Circassie, par tendresse maternelle et par intérêt (1734 : 45). Les Circassiens qui faisaient le trafic de leurs filles avec la Perse afin de remédier à leur pauvreté devaient en effet se prémunir des effets de la petite vérole sur l'intégrité esthétique de celles qui, considérées comme un véritable capital humain, étaient destinées à la vente pour permettre la survie matérielle de leur communauté. Le commerce apparaissait alors comme une activité favorable à la prise en considération des intérêts pensés comme les moyens d'assurer la conservation de la nation. Il amène Voltaire à conclure qu'« Une Nation commerçante est toujours fort alerte sur ses intérêts, et ne néglige rien des connaissances qui peuvent être utiles à son négoce » (1734 : 45).

Dans ces évocations de l'intérêt conçu dans une perspective très politique, la critique des gouvernants et, parfois celle de la balance du commerce pensée comme balance des pouvoirs y affleurent. Ainsi, dans *Mirza et Fatmé* de Saurin, Mirza voit sur l'île de l'opinion, « Des géans, d'une stature moins haute [que les géants chefs des armées qui] tenoient dans leurs mains de grandes balances d'or : ils y pésoient les intérêts des peuples ; mais c'étoit au poids de leur intérêt personnel, qui emportoit toujours la balance » (1754 : 151-152). Saurin laisse très implicitement supposer que la balance du commerce était un instrument de persuasion dont se servaient les négociants afin de convaincre du bien-fondé de la poursuite leurs intérêts commerciaux et de leurs profits personnels.

Finalement, et hormis la référence très marginale au gain pécuniaire, l'intérêt renvoie à quatre acceptions essentielles quand il fait son apparition dans les romans. Il fait référence :

1. à ce qui importe au sujet, à ses motivations ou inclinations personnelles,
2. à ce qui suscite son attention ou sa considération,
3. à son avantage personnel et à une stratégie raisonnée pour y parvenir,
4. aux intérêts politiques dans une perspective géostratégique, non sans rappeler la grammaire machiavélienne que décrivait Hirschman.

D'autres acceptions sont plus imprécises. La polysémie du terme explique aussi que parfois les sens se combinent. Pour disposer d'une vue synthétique, nous avons référencé les occurrences du terme « intérêt » et proposé un tableau de ses différentes acceptions.

Titre du roman	Nombre de références au terme intérêt	Nombre de références au terme intérêts	Sens 1 : Ce qui importe, est essentiel	Sens 2 : Considération ou ce qui suscite de la considération	Sens 3 : Avantage (le plus souvent personnel)	Sens 4 : Intérêts politiques	Sens imprécis ou autre acception	Thème essentiel du roman
1721 : <i>Les Lettres persanes</i> , Montesquieu	10	14	2	0	10	8	2	Les mœurs de la société française – le gouvernement du sérail.
1728-1741 : <i>La Vie de Marianne ou les aventures de Madame la comtesse de ***</i> , Marivaux	8	6	1	7	4 (dont 1 renvoyant au gain pécuniaire)	0	2	Destinée d'une orpheline de condition sociale élevée et évocation de son amour.
1728 <i>Mémoire d'un homme de qualité</i> , Prévost	0	0	0	0	0	0	0	L'éducation et les passions d'un jeune noble.
1731 : <i>Manon Lescaut</i> , Prévost	6	0	2	3	0	0	1	La puissance des passions amoureuses déterminant la destinée de Des Grieux
1734 : <i>Lettres philosophiques ou Lettres anglaises</i> , Voltaire	3	2		1	2	2	0	Considérations philosophiques sur divers sujets.
1741 : <i>Les Confessions du comte de ***</i> , Duclos	5	3	3	2	3	0	1	Les passions amoureuses d'un comte.
1734-1735 : <i>Le Paysan parvenu</i> , Marivaux	25	8	6	10	13	0	4	L'ascension sociale d'un paysan devenu financier au gré de ses passions amoureuses et de celles de ses maîtresses.
1747 : <i>Les malheurs de l'amour</i> , Tencin	13	6	3	6	9	0	1	La destinée amoureuse de Pauline.
1747 : <i>Lettres d'une Péruvienne</i> , Graffigny	8	6	1	3	7	1	2	La destinée et les passions amoureuses d'une Péruvienne.
1747 : <i>Zadig</i> , Voltaire	0	0	0		0	0	0	La destinée.
1754 : <i>Les Heureux</i>	23	6	3	12	10	1	3	La destinée de deux orphelins rapidement

<i>Orphelins, Crébillon</i>								éclipsée par la narration des amours de Lady Suffolk et de Lord Durham selon leurs deux points de vue.
1754 : <i>Mirza et Fatmé</i> , Saurin	7	4	0	2	7	1	1	La destinée et l'amour de Mirza et Fatmé.
1759 : <i>Candide</i> , Voltaire	2	0	0	2	0	0	0	L'optimisme et le meilleur des mondes.
1761 : <i>Julie ou la Nouvelle Héloïse</i> , Rousseau	88	13	10	34	51	1	4	Les passions de Julie et de Saint Preux.
1764 : <i>Le Hasard du coin du feu</i> , Crébillon	8	4	2	3	5	0	2	Dialogue « moral » et passion amoureuse (consommée).
1767 : <i>Bélisaire</i> , Marmontel	10	11	2	4	9 (dont 2 renvoyant au gain pécuniaire)	4	2	Les vertu politiques et morales.
1767 : <i>L'Ingénu</i> , Voltaire	2	3	0	2	0	2	1	Les vertus morales individuelles.
1772 : <i>Le Diable amoureux</i> , Cazotte	2	1	1	1	1	0	0	Cinq apparitions du diable dont l'une sous les traits de Biondetta.
1778 : <i>Jacques le fataliste</i> , Diderot	10	1	1	3	5	0	1	Les amours de Jacques.
1782 : <i>Les liaisons dangereuses</i> , Laclos	42	10	6	23	19	0	4	Intrigues amoureuses.
1788 : <i>Paul et Virginie</i> , Saint-Pierre	4	3	2	2	3	0	0	La passion de Paul et Virginie.

4. Les intérêts submergés par les passions : puissance de la passion amoureuse

Finalement, hormis Rousseau dans sa *Julie ou la Nouvelle Héloïse* et Laclos dans ses *Liaisons dangereuses*, l'emploi du terme « intérêt » n'apparaît qu'extrêmement marginal. Plus que l'intérêt, la véritable problématique des romans est celle des passions et de leurs forces. Telle est la thématique que les romanciers, à l'instar de l'abbé Prévost, offrent à leur lecteur : il « verra dans la conduite de M. Des Grieux un exemple terrible de la force des passions » (Prévost 1731 : x).

4.1. Les passions comme déterminations internes et externes des actions humaines

Dans les romans, les passions apparaissent comme la force essentielle des comportements humains. Elles submergent les intérêts et semblent être irréductibles à de tels motifs, à tel point que certains auteurs évoquent les intérêts « amoureux » (Marivaux 1734 : 540, Rousseau 1761 : 157),

« les intérêts de mon cœur » (Graffigny 1747 : 174). Ils vont même jusqu'à faire dire à leur héros que « leur cœur n'est pas une marchandise » (Marivaux 1734 : 149). Les passions dominent ainsi les protagonistes du roman et leurs intérêts pécuniaires (Tencin 1747 : 48). Elles déterminent doublement leurs protagonistes.

Elles constituent d'une part la détermination propre des héros des romans. Elles animent leurs actions à l'exception notable de *Bélisaire* (Marmontel 1767). Encore faut-il percevoir que l'ancien héros de l'Empire apparaît sous les traits d'un vieillard aveugle et mourant laissant entrevoir, par symétrie, que les passions renvoient davantage à la vigueur et à la jeunesse. Les passions témoignent de la vitalité. Considérées comme des forces internes, elles subjuguent la raison et les vertus du héros. Elles l'amènent à briser les normes de l'honneur, à remettre en cause les structures de l'ordre social. Hormis Virginie, personne ne semble parvenir à y résister. Ce sont d'ailleurs les passions qui offrent la trame narrative des romans.

Par symétrie, les passions constituent également la force qui anime les autres protagonistes du roman. Elles se présentent de ce fait comme autant de forces externes déterminant indirectement les trajectoires du héros, pour le meilleur ou pour le pire. Les passions des personnages féminins du *Paysan parvenu* lui permettent ainsi de bénéficier de faveurs et d'accéder à l'ascension sociale au gré des recommandations de ses maîtresses. La capacité des protagonistes à résister ou à céder aux demandes et aux passions d'autrui déterminent à la fois les intrigues des romans et le destin du héros.

Finalement, les passions déterminent directement et indirectement la devenir du héros. Elles dictent la destinée des protagonistes et se présentent comme des déterminations de forte intensité. Au contraire, le gain pécuniaire ne se présente que comme un motif et une détermination faibles. La sphère des affaires humaines est ainsi appréhendée comme un champ de forces, mettant en rapport les passions et les considérant comme le motif essentiel des actions humaines et des protagonistes des romans. La réalisation du soi et de ses ambitions est dès lors tributaire de la possible réalisation de ses passions notamment amoureuses. Toute entrave affecte le héros, comme elle affecte le lecteur.

4.2. Les passions domptées et submergées par la passion amoureuse

Les romans se présentent ainsi comme autant d'études relatives aux passions affectant l'homme et la femme. Encore faut-il préciser que derrière les passions se cache en réalité une passion essentielle : la passion amoureuse, appellation bienséante de la passion sexuelle. Contrairement à l'analyse d'Hirschman (1977 : 33-42), les passions ne sont pas domptées par l'intérêt dans les romans du dix-huitième siècle. La passion amoureuse seule domine les motifs de l'action des protagonistes. Toute décision, tout acte semblent pouvoir être interprétés par ces raisons. Les richesses, les positions sociales, les attributs esthétiques ou moraux du protagoniste sont toutes pensées comme un atout ou au contraire une entrave à la réalisation de ses désirs. La passion amoureuse constitue la finalité essentielle des protagonistes : c'est elle qui gouverne *in fine* la destinée des personnages du roman.

Le principe de la passion compensatrice que décrit Hirschman (1977 : 23-32) ne semble pas non plus à l'œuvre. Le motif amoureux est trop puissant. D'ailleurs hormis la passion amoureuse, peu d'autres passions sont décrites. Le Chevalier des Grieux s'y risque affirmant que :

« Le commun des hommes n'est sensible qu'à cinq ou six passions dans le cercle desquelles leur vie se passe, et où toutes leurs agitations se réduisent. Otez-leur l'amour et la haine, le plaisir et la douleur, l'espérance et la crainte, ils ne sentent plus rien ». (Prévost 1731 : 104)

Mais, l'équilibre entre les passions ne se fait pas. La passion amoureuse apparaît toute puissante. Elle est la passion dominatrice et ne joue pas le rôle de passion compensatrice. C'est elle qui exerce son empire et décide de la destinée du héros. Finalement, à l'instar du *Paysan parvenu*, le « cœur a des intérêts plus pressants que ceux de [l]a fortune » (Marivaux 1734 : 588).

4.3. Les hommes et les femmes tels qu'ils et elles sont

La passion amoureuse est ainsi présentée comme « l'âme de tout être sensible ». Elle apparaît comme la cause essentielle de la destinée : elle explique l'état dans lequel se trouve Pangloss quand Candide le retrouve à Amsterdam (Voltaire 1759 : ch. 4) tout comme l'ordre du monde, les guerres, les meurtres ou les viols.

Les hommes et les femmes sont ainsi présentés comme des êtres asservis à leurs passions amoureuses et sexuelles. Ce sont elles qui guident majoritairement leurs choix depuis ceux du chevalier Des Grieu, jusqu'aux décisions prises par les juges dans *Zadig* (Voltaire 1749, ch. 12) en passant par celles des personnages des romans libertins. Les passions amoureuses rapprochent enfin les hommes et les femmes du monde animal en témoignent les deux filles du pays des Oreillons qui avaient pour amants deux singes (Voltaire 1759 : ch.16). Face à leur intensité, la question du libre-arbitre est posée.

Les passions amoureuses et sexuelles se présentent ainsi comme la détermination principale des protagonistes des romans et par extension de la femme et de l'homme. Telles sont les vérités de l'Hermite dans *Zadig* :

« On parla des passions : Ah! qu'elles sont funestes! disoit Zadig. Ce sont les vents qui enflent les voiles du vaisseau, repartit l'Hermite : elles le submergent quelquefois ; mais sans elles il ne pourroit voguer. (...) On parla de plaisir, et l'Hermite prouva que c'est un présent de la Divinité» (Voltaire 1749, ch. 17).

Ce constat de la puissance des passions sexuelles amène Crébillon (1754 : 284-285) à souhaiter une étude des déterminations des hommes et des femmes tels qu'ils sont et non tels qu'ils ont été ou devraient être. Il met d'ailleurs en exergue l'utilité pratique de ce savoir qui pourra être mis à profit en vue de la conquête amoureuse (1754 : 291). Plus encore qu'une science de l'homme, une science de la femme est ainsi promue (1754 : 449). Cette question de la possibilité d'une science de l'homme et de la femme et de la détermination de leurs penchants et de leurs inclinations passionnelles traverse également la *Nouvelle Héloïse*. Elle semble mise en pratique par Duclos dans les *Liaisons dangereuses*.

Finalement, ce sont les intérêts de l'amour, pensés comme déterminations passionnelles, qui apparaissent comme le motif essentiel de l'action des femmes et des hommes. Dans certains cas, l'intérêt est même fait synonyme d'inclination voire d'attirance et de passion sexuelles.

L'ordre social est dès lors pensé comme un champ de forces mettant en rapport les passions amoureuses et sexuelles des protagonistes des romans et, par extension, celles des individus. Ce sont elles qui décident des positions sociales, des trajectoires, des destins. Ce sont également elles qui transforment l'ordre social et l'informent. La grammaire du gouvernement des intérêts politiques que décrivait Hirschman apparaît transposée aux passions individuelles pour rendre compte de la destinée individuelle. Mises en rapport, les passions pourraient se contrecarrer et produire des configurations sociales qui resteraient néanmoins, par définition, toujours précaires, tributaires des objets/sujets des passions, comme de la variabilité et de l'intensité des passions. Les passions individuelles mises en rapport se réguleraient. Les configurations qu'elles feraient naître seraient néanmoins renvoyées au désordre – de l'amour.

5. Le gouvernement de soi comme gouvernement des passions

Si le roman pose la question de la régulation des passions, il propose ses morales. Il revendique une autre utilité que celle de divertir. À suivre Prévost, « on trouvera [dans Manon Lescaut] peu d'événements qui ne puissent servir à l'instruction des mœurs ; et c'est rendre, à mon avis, un service considérable au public que de l'instruire en l'amusant ». Madame de Tencin, fait ainsi dire à Pauline que si la lecture des romans « [la] préparoit à aimer, il faut convenir aussi qu'elle [lui] donnoit du goût pour la vertu : [elle] lui d[evait] encore de [l]'avoir éclairée sur [s]es Amans » (Tencin 1747 : 16). Le roman serait ainsi l'instrument d'une police des mœurs préventive. Il valoriserait une morale pratique (Prévost 1731 : xi) davantage qu'une morale théorique et spéculative. Il chercherait à mettre en garde ses lecteurs contre la puissance de la passion amoureuse dévastatrice du soi et de l'ordre social. Évoquant, son roman, l'abbé Prévost indique ainsi que « L'ouvrage entier est un traité de morale réduit agréablement en exercice » (*Ibid.*, xiii). Dès lors, la problématique des romans rejoint celle la régulation des passions à un triple niveau. Elle cherche d'une part à montrer que les passions engendrent le malheur individuel et familial. Elle vise d'autre part à se demander comment résister individuellement aux passions ou aux sollicitations passionnées d'autrui. Enfin, elle questionne les régulations sociales et leur potentielle efficacité.

5.1. Faiblesse de la raison individuelle et des vertus

Peu des protagonistes des romans ne résistent aux passions. Face à elles, la raison apparaît comme un motif extrêmement faible. Les passions engendrent une perte de contrôle de soi. Dans certains cas, elles conduisent à la folie (Prévost 1731 : 37), à la volonté de mourir (Prévost 1731 : 38) ou à la volonté de meurtre (Prévost 1731 : 40). Mais l'examen visant à comparer les conséquences de l'exercice de la vertu et celles des désirs laissés libres, se conclut le plus souvent à la faveur des passions ; au détriment du héros (Prévost 1731 : 42). Faible rempart contre les passions, la raison sert même, dans certains cas, à les justifier ou à les excuser (Prévost 1731 : 28, 31-32, 37) quand ce n'est pas à trouver les moyens pour les assouvir (Laclos 1782).

La conscience morale apparaît également submergée par les passions. Rarement les vertus et l'auto-contrôle arrivent à prendre l'ascendant. Virginie parvient à résister à ses passions amoureuses, Julie les combat à chaque instant pour les refouler, non sans y céder par moment. Les vertus apparaissent elles aussi comme un principe faible. Le chevalier des Grieux, malgré son éducation vertueuse, cède facilement et fréquemment à sa passion pour Manon. Les recommandations d'un ami proche, incarnant la conscience et les principes moraux que devraient suivre le héros, n'y font rien. Les conseils de Tiberge restent sans écho. Même l'appel aux secours célestes reste sans effet (Prévost 1731 : 47).

La peur de la déchéance morale ou physique, celle la maladie et de la petite vérole venant marquer pour toujours les traits des protagonistes des romans ayant cédé aux passions n'est pas non plus un antidote. Elle n'empêche pas les conquêtes de la marquise de Merteuil. Elle atteint finalement cette dernière, comme Julie ou St Preux.

Le seul moyen concret pour permettre aux protagonistes de résister aux passions réside dans une mise à distance de l'objet/sujet désiré. Cette mise à distance peut être mentale expliquant l'intérêt des livres et de l'étude (Prévost 1731 : 41). Elle peut aussi être temporelle ; le temps effaçant (un peu) les passions (Prévost 1731 : 41). Mais l'oubli (Prévost 1731 : 48, Rousseau 1761, part. 4) n'est néanmoins que partiel. La mise à distance peut aussi être physique et consister dans un éloignement volontaire (Rousseau 1761, part. 4) ou subi (Voltaire 1759, Saint-Pierre 1788), dans un retrait du monde et dans l'enfermement (Prévost 1731 : 41), dans le choix de l'état ecclésiastique (Prévost 1731 : 44) ou de celui du couvent à l'instar de la décision de la Présidente de Tourvel (Laclos 1782). Néanmoins, ces mises à distance n'effacent jamais les passions. Ces dernières ne

sont que mises ponctuellement sous coupe. Elles s'enflamment dès le retour du héros ou de l'héroïne aimés. Si le temps et la détérioration des caractères physiques des héros sont de nature à atténuer les passions (Voltaire 1759 ch. 30, Rousseau 1761), ils ne semblent jamais les annihiler. Finalement, le seul moment qui permet véritablement de triompher des passions est la mort... Mais, même le décès de l'être aimé ne parvient pas à éteindre entièrement les passions, désormais inassouvissables, de l'amant.

5.2. Faiblesse des contraintes sociales et de l'honneur

Dans les romans du dix-huitième siècle, les passions semblent tout à la fois caractériser les héros et les héroïnes. Pour y faire face, des modalités de contrôle social sont envisagées. Elles sont néanmoins bien vite jugées inefficaces.

La répression sociale des passions apparaît ainsi comme un possible et temporaire endiguement de leur déferlement. Néanmoins, cette modalité de contrôle est bien vite renvoyée à l'échec. Le devenir du sérail d'Usbek en témoigne (Montesquieu 1721). Sa progressive dissolution peut se lire comme la critique d'une police autoritaire des mœurs. Plus puissantes que la raison ou que la conscience morale individuelle, les passions sont également capables de renverser les lois, les contraintes physiques et les contrôles sociaux.

Les normes sociales et les éventuelles sanctions, formelles ou informelles, apparaissent comme de faibles modalités d'atténuation des passions. Il en est ainsi des vertus, socialement valorisées, destinées à tempérer les passions des héroïnes. Si elles permettent d'atténuer l'expression concrète de leurs passions, elles ne parviennent néanmoins pas à étouffer leur expression intérieure et leur déferlement dans l'imagination ou l'esprit des sujets. Davantage soumises à l'obligation vertueuse, les femmes semblent s'interdire de céder à leurs passions. Virginie (Saint-Pierre 1788) ou Marianne en sont l'archétype (Marivaux 1731-42). Cette obligation vertueuse est renforcée par les devoirs mis à l'honneur par la religion (Marivaux 1734, Crébillon 1754, Laclos 1782). Elle fait apparaître la figure de la dévote qui traverse certains des romans (Marivaux 1734, Laclos 1782). Néanmoins, même Mademoiselle Habert finit par céder à ses passions (Marivaux 1734). Le devenir de Madame de Suffolk ou de la présidente de Tourvel témoignent également du fait que les vertus, fussent-elles socialement valorisées, constituent des remparts bien fragiles contre les passions.

L'honneur apparaît comme un autre moyen pour canaliser les passions. Il a vocation à diriger les passions vers leur objet légitime, socialement acceptable, en fonction du rang et de la position sociale. Julie se détourne ainsi de Saint Preux, et cède aux obligations statutaire et familiale imposées par le Baron d'Étange, son père, et dans une moindre mesure par sa mère. Ses passions comme leurs forces sont ainsi partiellement détournées, canalisées par l'honneur. De même, le maître de Jacques se déclare passionné. « J'aime, et beaucoup » concède-t-il. Ses passions ne sont néanmoins pas dirigées à l'aveugle. Elles sont guidées par des motifs statutaires. Ainsi, se reprend-il d'emblée : « mais j'ai des parents, un nom, un état, des prétentions, et je ne me résoudrai jamais à enfouir tous ces avantages dans le magasin d'une petite bourgeoise » (Diderot 1778 : 390). Finalement, le respect des conditions statutaires ne propose qu'une canalisation limitée des passions.

Dans les romans, les passions sont donc toujours triomphantes. Au mieux peuvent-elles être partiellement canalisées. Les déchirements intérieurs des héros s'exposent et amènent finalement le lecteur à conclure que le meilleur moyen de résister aux passions serait sans doute d'y céder, en cherchant néanmoins à conserver son autonomie par rapport à l'être aimé pour ne pas être son jouet ; pour ne pas être soumis et dépendant de ses volontés.

5.3. Résister aux passions en y cédant et en en jouant : naissance d'un machiavélisme amoureux dans la littérature libertine

Étant non réprimables et difficilement canalisables, les passions apparaissent comme les déterminations essentielles des femmes et des hommes dans les romans du dix-huitième siècle. Les romans libertins en prennent acte (Crébillon 1754, 1764, Laclos 1782). Considérant les femmes et les hommes tels qu'ils sont, animés par leurs passions amoureuses, assimilées aux passions sexuelles (Crébillon 1764 : 4-5), ils proposent un renversement de la morale non sans transposer la logique des intérêts politiques, premier moment de la mutation culturelle que décrivait Hirschman, à la relation amoureuse.

La conquête et les stratégies permettant d'accéder à la victoire, moment de la réalisation de ses passions, constituent dès lors la trame narrative du roman libertin. Dans *La nuit et le moment* Crébillon décrit ainsi

« le siège d'une femme par un homme, avec toutes les roueries, toutes les feintes, toutes les hardiesses de la stratégie amoureuse ; *le Hasard du coin du feu* développe les incidents de la situation contraire : le siège d'un homme par une femme. La stratégie opère en sens inverse et d'une façon peut-être plus délicate encore : car si l'homme ne craint guère de montrer à une femme qu'il la désire, la femme est naturellement plus réservée ; son rôle est d'amener tout doucement à ce qu'on s'aperçoive de ce qu'elle ne peut dire et, après être arrivée à son but, d'avoir encore l'air de se faire prier, ou de pousser les cris d'une pauvre victime prise de force » (Bonneau 1881, vii).

Le roman libertin se présente comme l'histoire d'une conquête. Il dépeint les stratégies des protagonistes aux intérêts apparemment contraires, depuis leurs attaques, leurs défenses, les indices de l'état de leur cœur, jusqu'à leur soumission, à leurs prises, à leurs succès, à leurs gloires. L'enjeu est néanmoins de rester libre, de ne pas être asservi à l'être aimé. Il convient également de sauver les apparences, de laisser croire que les normes sociales sont respectées, que les vertus sont préservées.

La narration qu'en donne Crébillon (1764 : 120-136) témoigne des anticipations, des hésitations intérieures, des entreprises des amants, non sans faire apparaître que le sentiment amoureux n'est qu'une faible justification permettant d'assouvir en réalité ses passions sexuelles. À ces impératifs, s'ajoutent les nécessaires stratégies et les arrangements amoureux destinés à concilier ou à tromper les sentiments des autres amants et éviter ainsi les possibles jalousies ou les scandales (Crébillon 1764 : 156-166).

Dans cette transposition des logiques géostratégiques à la relation amoureuse, la définition des intérêts est genrée comme le suggèrent les romans de Crébillon et plus encore les *Liaisons dangereuses* de Laclos.

La victoire de l'homme se réalise dans la soumission sexuelle de la femme. La relation sexuelle consommée signe le triomphe du conquérant ce qui explique qu'elle doit souvent être rendue publique pour en prouver la réalité (Sur l'importance de la publicité de la relation amoureuse, nous renvoyons à Boyer, 2001). La publicité de la conquête doit être générale ou, si elle est de nature à créer le scandale, rester secrète pour être uniquement dévoilée à un public choisi. La retransmission de lettres privées (Laclos, Crébillon 1764 : 42) ou les confidences et les aveux (Crébillon 1764 : 50) en constituent autant de moments de preuve révélant le triomphe (ou la défaite) du protagoniste. Dans *Les liaisons dangereuses*, la victoire de Prévan est ainsi totale quand il réussit à séduire en un soir et, chacune à leur tour, les « trois inséparables », trois grandes amies, en parvenant à concilier dès le lendemain leurs maris alors qu'ils l'avaient tous trois provoqué en duel à la suite de ses exploits de la veille. Évitant le scandale, la publicité de la conquête peut alors totale. Elle scelle la défaite sociale et morale des trois femmes et la reconnaissance publique des talents de Prévan. Toute victoire est d'autant plus éclatante que la personne séduite est réputée vertueuse et que la cible, comme d'ailleurs la victoire future, est auparavant annoncée, non sans faire, dans

certains cas l'objet de pari. La supériorité de l'homme tient ainsi dans sa réputation amoureuse et sexuelle. Elle se nourrit de ses exploits.

Les intérêts des femmes sont d'une autre nature. Leur victoire tient dans la préservation de leur vertu et dans la reconnaissance sociale qu'elles parviennent à résister aux passions, même si, finalement, elles y donnent libre cours. Les femmes peuvent éventuellement se rendre, mais tardivement (Crébillon 1764 : 11). Elles ne doivent pas être « conquises à bon marché » (Crébillon 1764 : 14) et ne peuvent céder qu'après avoir combattu. Il faut en outre « céder avec noblesse » (Crébillon 1764 : 12). Céder trop facilement, dans des situations arrangées, serait une preuve de faiblesse. Deux idéaux-types de vertu apparaissent ainsi dans les *Liaisons dangereuses*. Madame Rosemonde incarne la maîtrise de soi et de ses passions ; l'impossible conquête. Elle n'en est pas pour autant la figure magnifiée – sans doute que son âge en donne les raisons –. Au contraire, la marquise de Merteuil se présente à la fois comme un modèle de vertu, tout en parvenant à assouvir ses passions et ce, sans que personne ne le sache, ou mieux, en exposant publiquement sa supériorité morale aux dépens de ses amants. Prévant en fait ainsi les frais quand la marquise, après l'avoir invité dans son boudoir et après avoir profité de ses charmes, l'accuse, devant témoins convoqués à dessein, d'avoir voulu abuser d'elle sans son consentement.

Pour parvenir à réaliser leurs intérêts, renvoyés pour l'occasion à leurs passions sexuelles, les protagonistes déploient des stratégies qui empruntent au machiavélisme politique. Le langage des intérêts s'applique ainsi non au gain pécuniaire mais à la passion amoureuse et sexuelle. L'enjeu est multiple : il s'agit de triompher de l'autre sexe ; il s'agit de respecter les codes de l'honneur ou de la vertu ; il s'agit de faire l'état de ses conquêtes parmi les participants aux intrigues amoureuses ; il s'agit enfin de ne pas s'attacher à l'être aimé pour ne pas être esclave de ses passions. Tels sont les défis qui animent la marquise de Merteuil et le vicomte de Valmont, qui entretiennent leur correspondance ; ceux qui contribueront à leur perte.

6. Conclusion : une thèse invalidée

La mutation culturelle repérée par Hirschman (1977) ne transparait pas dans les romans du dix-huitième siècle. L'intérêt considéré comme la recherche individuelle du gain pécuniaire ne constitue pas le motif essentiel des protagonistes des romans contrairement à la passion amoureuse et sexuelle qui apparaissent comme le déterminant fondamental des actions humaines. L'intérêt a d'autre part un sens encore très polysémique. Seuls les romans libertins proposent une transposition du langage des intérêts au gouvernement individuel des passions. Il ne correspond néanmoins qu'au tout premier moment que décrivait Hirschman, celui dans lequel les intérêts sont encore synonymes d'avantages et de forces, évalués dans une perspective stratégique. Hormis la réponse libertine, la question de la régulation des passions individuelles reste encore sans solution dans les romans. L'homme et la femme sont asservies par leurs passions.

Un examen de l'acception donnée au terme dans les dictionnaires français de l'époque, confirme ce que les romans laissaient entrevoir. Le mot intérêt reste extrêmement polysémique à tel point que ses acceptions peuvent apparaître antinomiques à un lecteur contemporain. L'intérêt n'a pas encore le sens que nous connaissons aujourd'hui. Il n'a pas encore été fait synonyme de recherche de gain pécuniaire. Ainsi, dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, les significations du terme « intérêt » recouvrent cinq significations partiellement disjointes qui restent les mêmes de 1694 à 1798 (Tome 1 : 602-603).

L'intérêt renvoie d'abord à une finalité supérieure, à « ce qui importe ». Il est aussi « ce qui convient en quelque manière que ce soit, ou à l'honneur, ou à l'utilité, ou à la satisfaction de quelqu'un » (*op. cit.* : 602). Il est de ce fait également un moyen efficace pour parvenir à cette finalité

supérieure. Ici, et en lien avec la thèse d'Hirschman, il convient de percevoir que l'intérêt n'est pas sémantiquement antithétique avec la notion d'honneur.

L'intérêt est d'autre part renvoyé à l'attention, à la considération et au souci porté à une chose ou à une personne. Ainsi, « on dit encore, Prendre interest à une affaire, à une personne, pour dire, l'affectionner, en prendre soin, se mettre en peine de la faire reussir » (*op. cit.* : 602).

L'intérêt est également synonyme d'empathie ou de sympathie. « On dit aussi, Prendre interest à la joye, à l'affliction de quelqu'un, à la perte qu'il a faite, à la disgrace qui luy est survenuë, pour dire, En estre touché, y estre sensible » (*op. cit.* : 602).

L'intérêt est aussi lié aux dommages et au préjudice. Ainsi, « On dit, Tirer un homme hors d'interest, le mettre hors d'interest, pour dire, Le dedommager, faire qu'il ne reçoive aucun prejudice de ce qu'on veut faire. » (*op. cit.* : 602)

Certes, l'intérêt a aussi un sens économique. Mais celui-ci est technique : « Il se prend aussi, pour le profit qu'on retire de l'argent qu'on a presté » (*op. cit.* : 602). Sans doute pour le justifier et critiquer l'usure, il est ajouté qu'« Il signifie aussi quelquefois, Dommage, prejudice » (*op. cit.* : 603).

Une nouvelle signification du terme apparaît à partir de l'édition de 1740. Elle fait de l'intérêt, non sans lien avec son acception relative à l'empathie, le synonyme d'une certaine fascination du sujet. « On dit d'une pièce de théâtre qui attache, qui intéresse le spectateur par les situations & par les sentimens ». Être intéressé devient synonyme d'être subjugué, séduit.

Ce n'est que dans l'édition de 1835 du *Dictionnaire* que l'intérêt trouve son acception plus contemporaine puisqu'il : « se dit absolument du sentiment qui nous attache à nos intérêts, qui nous fait rechercher l'agréable ou l'utile, le bien-être, la fortune, le profit » (Tome 2, p. 49). L'acception du terme glisse ensuite vers des motifs plus pécuniaires et plus égoïstes pour renvoyer au « fait de ne s'attacher qu'à son avantage particulier et, notamment, de rechercher exclusivement le profit, le gain, la fortune », « ce qui rapporte un profit financier ».

La transformation décrite par Hirschman ne semble donc s'opérer, en France, qu'à une période postérieure à celle qu'il décrivait. Avant la Révolution française, il n'existerait pas, dans la langue française, de proximité sémantique entre l'« intérêt » et la recherche du gain pécuniaire pas plus d'ailleurs qu'il n'existerait véritablement d'opposition entre intérêt et sympathie.

Pour tenter de percevoir à quel moment s'affirmerait, en France, la mutation culturelle que décrit Hirschman et pour en préciser les modalités, il conviendrait donc de transposer notre présente étude à celle des motifs de l'action des héros de romans des dix-neuvième et vingtième siècles. Elle pourrait également être appliquée à la littérature étrangère, notamment anglo-saxonne, voire à d'autres genre littéraire, comme le théâtre, pour savoir s'il existait une mise à l'honneur plus précoce des motifs de l'intérêt entendu comme recherche du gain pécuniaire dans d'autres pays ou dans des genres plus populaires. Dans le prolongement de la thèse d'Hirschman, il conviendrait également d'être sensible aux raisons pour lesquelles la concupiscence et la cupidité en viennent à concurrencer voire à triompher de la passion sexuelle et de la libido.

Ces études viendraient ainsi enrichir les recherches relatives à l'affirmation des mentalités économiques en Occident. Elles prendraient corps dans une genèse de la naissance de l'*homo oeconomicus* (Bee, Desmarais-Tremblay 2023).

Bibliographie :

- Académie française, 1694. *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris : Coignard.
- Bee, Michele & Desmarais-Tremblay, Maxime, 2023. "The birth of homo oeconomicus: The methodological debate on the economic agent from J. S. Mill to V. Pareto", *Journal of the History of Economic Thought*, Cambridge University Press, vol. 45(1), pages 1-26, March.
- Bénichou, Paul, [1948]. *Morales du grand siècle*, Paris : Gallimard. 2000.
- Bonneau, Alcide, 1881. "Avertissement". In Crébillon. *Le hasard du coin du feu*. Paris : Liseux. 1881.

- Bouveresse, Jacques. 2008, *La Connaissance de l'écrivain : sur la littérature, la vérité et la vie*, Paris : Agone.
- Boyer, Jean-Daniel. 2001. « Publicité du mariage et de la relation amoureuse », *Raison Présente*, n°133, 69-80.
- Boyer, Jean-Daniel. 2022. "Police of individual interests against police of good order: Herbert's *Essay on the general police of grain* as an attack on Delamare's *Treatise on the police*", *The European Journal of the History of Economic Thought*. 29:3, 2022, pp. 523-547
- Boyer, Jean-Daniel, 2023. "On the existence of a French school of the science of commerce (1751-1759)", https://www.cliometrie.org/images/wp/AFC_WP_06_2023.pdf
- Cazotte, Jacques. [1772]. *Le Diable amoureux*. Paris : Plon. 1871.
- Charles, Loïc. Lefebvre, Frédéric & Théré, Christine. (eds). 2011. *Le cercle de Vincent de Gournay : savoirs démo-économiques et pratiques administratives au milieu du XVIIIe siècle*, Paris: INED.
- Crébillon, Claude-Prosper Jolyot de. [1754]. *Les Heureux Orphelins : Histoire imitée de L'Anglois*. In *Œuvres complètes de Monsieur de Crébillon, fils*. Vol. 4. Maestricht : Dufour et Roux. 1779.
- Crébillon, Claude-Prosper Jolyot de. [1764]. *Le Hasard du coin du feu*. Paris : Liseux. 1881.
- Diderot, Denis. [1778]. *Jacques le fataliste et son maître*. Paris, Ladrance. 1830.
- Duclos, Charles Pinot. 1741. *Les Confessions du comte de ****, Paris : Librairie des bibliophiles. 1888.
- Graffigny, Françoise de. [1747]. *Lettres d'une Péruvienne*. Paris : Ménard et Desenne. 1822.
- Gunn, Alexander Wilson. [1969]. *Politics and the Public Interest in the Seventeenth Century*, London and New-York: Routledge, 2010.
- Gunn, Alexander Wilson, 1971. " 'Interest will not lie': a seventeenth-century political maxim", *Journal of the History of Ideas*. Vol. 29. n° 4, 551-564
- Hirschman, Albert O. [1977]. *The passions and the interests: political arguments for capitalism before its triumph*. Traduction française : *Les passions et les intérêts*. Paris : Presses Universitaires de France. 1997.
- Laclos, Choderlos de. [1782]. *Les liaisons dangereuses*. 2 tomes. Paris : Stendhal et Compagnie. 1932.
- Marivaux. [1728-1741]. *La Vie de Marianne ou les aventures de Madame la comtesse de ****. Paris : Prault. 1732, 1756.
- Marivaux. [1734-1735]. *Le Paysan parvenu*. In *Œuvres complètes de Marivaux*. tome 8, Paris : Duchesne. 1781.
- Marmontel, Jean-François. 1767. *Bélisaire*. Paris : Merlin.
- Magnot-Ogilvy, Florence. 2020. *Le Roman et les Échanges au XVIIIe siècle. Pertes et profits dans la fiction des Lumières*. Paris : Classiques Garnier.
- Maza, Sarah. 2005. *The Myth of the French Bourgeoisie: An Essay on the Social Imaginary, 1750–1850*. Harvard: Harvard University Press.
- Montesquieu, Charles Louis de Secondat. [1721]. *Les Lettres persanes*, In *Œuvres complètes*. Tome premier. Paris : Garnier, 1875.
- Mornet, Daniel. 1910. « Les Enseignements Des Bibliothèques Privées (1750-1780) ». *Revue d'Histoire Littéraire de La France*. vol. 17, n° 3, 449–96.
- Orain, Arnaud. 2018. *La politique du merveilleux. Une autre histoire du Système de Law (1695-1795)*. Paris : Fayard.
- Pignol, Claire. 2023. « Comment les œuvres littéraires donnent-elles à penser l'économie ? ». *Cahiers d'économie politique*. n°83, 7-22.
- Pocock, John Greville Agard. 1975. *The Machiavellian Moment*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Prévost, Antoine François. [1728]. *Mémoire d'un homme de qualité*, Paris : Les Œuvres galantes. 1924.
- Prévost, Antoine François. [1731]. *Manon Lescaut*, Paris : Roy et Geffroy. 1893.
- Raab, Felix. 1964. *The English face of Machiavelli: A changing Interpretation*. London: Routledge.
- Rousseau, Jean-Jacques. 1761. *Julie ou la Nouvelle Héloïse. Lettres de deux amants*. Paris : Garnier, 1875.
- Saurin, Bernard-Joseph. 1754. *Mirza et Fatmé, Conte indien, traduit de l'arabe*. La Haye : s. n.
- Saint-Pierre, Jacques Bernardin Henri de. 1788. *Paul et Virginie*. Paris : Hachette. 1863.
- Tencin, Claudine-Alexandrine Guérin de. 1747. *Les malheurs de l'amour*. Amsterdam, Paris : Prault, 1766.
- Voltaire, François-Marie Arouet. 1734. *Lettres philosophiques ou Lettres anglaises*. Amsterdam : Lucas.
- Voltaire, François-Marie Arouet. [1747]. *Zadig ou la Destinée. Histoire orientale*. Genève : Droz, 1965.
- Voltaire, François-Marie Arouet. 1759. *Candide ou l'Optimisme*. Genève : Cramer.
- Voltaire, François-Marie Arouet. [1767]. *L'Ingénu. Histoire véritable tirée des manuscrits du père Quesnel*. In *Romans de Voltaire*. Tome Second. Paris : Didot. 1800.

Weber, Max. [1921]. *Économie et société*, Paris : Plon. 1995.